

1 Malusser plus pour bonusser moins

■ **En 2014, le malus sévit dès 131 g et le taux maximal (+ de 200 g) est facturé 8000 €. Et, seuls les hybrides et les VE profitent encore de bonus motivants.**

La grille de tarification du malus a encore glissé d'une nouvelle tranche au 1er janvier 2014 pour venir impacter les véhicules émettant plus de 130g de CO₂ (contre 135g en 2013). Il en résulte pour toutes les tranches, un renchérissement en cascade (*voir tableau ci-dessous*) pour aboutir, au niveau maximal de la taxe, à 8000 € pour les plus de 200g (contre 6000 € en 2013).

Réputé dissuasif à l'acquisition de véhicules polluants, ce malus, dû lors de la première immatriculation, est en réalité moins redoutable que la TVS qui, elle, revient chaque année.

Ainsi, par exemple, lorsqu'une entreprise fera le choix d'attribuer une auto émettant 165 g, elle aura certes à se soucier du malus de 2.200 € mais plus encore des 3.010 € de sa TVS annuelle, d'autant que si le malus est connu lors du choix, la tarification de la TVS est susceptible de s'aggraver d'année en année au cours de la détention du véhicule.

■ **Les entreprises s'en affranchissent de plus en plus**

En fait, à l'heure des renouvellements, les entreprises recherchent souvent - d'abord

pour des raisons de TVS - à structurer la quasi-totalité de leur car-policy avec des véhicules qui ne dépassent pas 100 g, au plus 120 g et, dès lors, elles n'ont plus à se préoccuper du malus qu'à l'attribution de quelques modèles statutaires à des niveaux hiérarchiques dont l'effectif est généralement restreint.

Et comme il est de surcroît devenu possible de trouver des crossovers compacts, des monospaces 5/7 places, des breaks, des berlines qui n'émettent pas plus de 130 g, voire nettement moins, et que de l'hybridation permet d'homologuer certains modèles très "statutaires" à un taux de CO₂ vertueux, l'alourdissement du malus 2014 n'aura souvent qu'une incidence marginale sur les parcs d'entreprise.

BONUS MALUS

Émissions de CO ₂ en g/km	Montants au 1er semestre 2012	Montants 2e semestre 2012	Bonus > 31/10/2013 Malus 2013	Bonus depuis le 1/11/2013 Malus 2014	Incidence
Jusqu'à 20	5000	7000	7000	6300 (*)	- 10 %
de 21 à 50		5000	5000	4000 (**)	- 20 %
de 51 à 60	3500	4500	4500		150
de 61 à 90	400	550	550	150	- 73 %
de 91 à 105	100	200	200	0	- 100 %
de 106 à 130	0	0	0		150
de 131 à 135			100	250	150 %
de 136 à 140	200	200	300	500	67 %
de 141 à 145			400	900	125 %
de 146 à 150	500	500	1000	1600	60 %
de 151 à 155			1500	2200	47 %
de 156 à 175	750	750	2000	3000	50 %
de 176 à 180			2600	3600	38 %
de 181 à 185	1300	1300	3000	4000	33 %
de 186 à 190			5000	6500	30 %
de 191 à 200	2300	2300	6000	8000	33 %
de 201 à 230					
231 et plus	3600	3600			

(*) Montant limité à 27% du prix TTC du véhicule, augmenté du coût de la batterie si elle est en location

(**) Montant limité à 20% du prix TTC du véhicule augmenté du coût de la batterie si elle est en location